



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 3 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
25 octobre 2011

Date d'affichage
25 octobre 2011

Objet de la délibération
*Direction générale des
services – Secrétariat de la
direction générale – Election
de nouveaux membres au
sein des commissions
municipales suite à la
démission d'un adjoint au
maire.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille onze, le trois novembre deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth

Procurations :

DUPONT Thierry donne procuration à GARRON André,
LE TINNIER Nathalie donne procuration à MAESTRACCI Sylvie,
FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Absents :

AUCUN

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Dans chaque première réunion, les commissions désignent un vice président qui peut les convoquer et le préside si le maire est absent ou empêché.

La vacance de poste du 8ème adjoint créée par le retrait total de ses délégations puis par sa démission adressée au Préfet du Var le 31 octobre 2011 nécessite son remplacement dans certaines commissions.

Le règlement intérieur approuvé en conseil municipal du 18 septembre 2008 a fixé le nombre de membres des commissions outre le maire, à sept (7).

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-22 ;

VU le règlement intérieur du conseil municipal modifié le 3 février 2011 ;

VU la lettre de démission adressée au préfet du Var le 31 octobre 2011 ;

CONSIDERANT la vacance de membres de certaines commissions municipales ;

CONSIDERANT que le principe de la représentation proportionnelle doit être respecté pour permettre l'expression pluraliste des élus ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **VOTE** les commissions municipales au scrutin public,
- **POURVOIT** aux vacances des membres des commissions municipales suivantes :

Commission urbanisme, développement durable, énergie, foncier, habitat :

Est proposé :

- Monsieur Philippe LAURERI,

Cette commission est maintenant composée comme suit ;

- Monsieur Patrick BOUBEKER,
- Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Paul ACROSSE,
- Monsieur Louis DESVILLETES,
- Madame Rose-Marie BONIFAY,
- Monsieur Jean-Pierre LUQUAND,
- Monsieur Georges RIMBAUD.

Ces désignations sont valables pour la durée restante du mandat en cours.

Commission sécurité, police municipale, risques majeurs, agriculture :

Est proposé :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT,

Cette commission est maintenant composée comme suit ;

- Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT,
- Monsieur Michel DROESCH,
- Monsieur Michel LAUNAY,
- Monsieur Jean-Paul ROUX,
- Monsieur Jean-Paul BOUTIER,
- Madame Elisabeth CHASTAIGNET.

Commission des marchés publics (le maire est président d'office)

Est proposé en qualité de membre titulaire :

- Monsieur Patrick BOUBEKER

Est proposé en qualité de membre suppléant :

- Monsieur Paul ACROSSE

Les membres de la commission des marchés publics (le maire est président d'office)
sont :

Titulaires :

- Madame Danièle RAVINAL
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT

Suppléants :

- Monsieur Paul ACROSSE
- Madame Michèle ARNAUDO

- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Madame Martine AUTRAN
- Monsieur Georges RIMBAUD

- Madame Rose-Marie BONIFAY
- Monsieur François ROCHE
- Madame Elisabeth CHASTAIGNET

Comité d'hygiène et de sécurité (CHS)

Est proposé en qualité de membre suppléant :

- Monsieur Thierry DUPONT

Les membres du comité d'hygiène et de sécurité (CHS) sont :

Titulaires :

- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Monsieur Paul ACROSSE
- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Jean-Paul BOUTIER
- Monsieur Georges RIMBAUD

Suppléants :

- Monsieur Thierry DUPONT
- Monsieur Jean-Pierre COQUAULT
- Monsieur Michel DROESCH
- Madame Elisabeth CHASTAIGNET
- Madame Sylvie MAESTRACCI

Comité de pilotage de l'étude pré-opérationnelle à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Est proposé :

- Monsieur Patrick BOUBEKER

Les membres du comité de pilotage de l'étude pré-opérationnelle à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont :

- Monsieur André GARRON
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Monsieur Louis DESVILETTES
- Monsieur Jean-Pierre LUQUAND
- Monsieur Georges RIMBAUD

Comité technique pour la rénovation des devantures dans le cadre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

Est proposé :

- Monsieur Michel DROESCH

Les membres du Comité technique pour la rénovation des devantures dans le cadre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) sont :

- Monsieur André GARRON
- Monsieur Jean-Pierre COQUAULT
- Monsieur Michel DROESCH
- Monsieur Louis DESVILETTES
- Monsieur Jean-Paul BOUTIER
- Monsieur Georges RIMBAUD

Ces désignations sont valables pour la durée restante du mandat en cours.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

08 NOV. 2011

09 NOV. 2011



